

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DU PLANAY
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025**

Délibération 021-2025

L'an Deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures,
le Conseil municipal de la commune du Planay légalement convoqué le dix-huit septembre
deux mille vingt-cinq
sous la Présidence de Jean-René BENOIT, Maire

Présents : Jean-René BENOIT, Bernard BLANC, Julie CARRE, Fabrice COLLETTE, David FARINHA DE SOUSA,
Lydie LEROY, Mickaël VALESCH

Absents excusés : Lucas ARTICO, absent excusé, sans pouvoir de vote donné
Rudy BLANC, absent excusé, sans pouvoir de vote donné
Caroline GROMIER, absente

Secrétaire de séance : Michaël VALESCH

Nombre en Membres : 11
En exercice : 10
Suffrages exprimés : 7
Votes pour : 7
Votes contre : 0
Ne prend pas part au vote : 0

OBJET : Avenant à la convention de mutualisation des agents de police municipal de Bozel au profit
de la commune du Planay

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 27 mars 2023 la commune du Planay a contractualisée avec la commune de Bozel pour l'organisation d'une police pluri communale.

A ce titre, une convention d'une durée de 3 ans a été passée entre les communes de Bozel et du Planay pour la mise à disposition des agents de surveillances de la voie publique à raison d'une demi-journée par semaine et par agent.

Monsieur le Maire précise que depuis le 1^{er} septembre 2025, Madame Géraldine MONGAZON a été nommée au grade de gardien-brigadier stagiaire.

Aussi, il convient de conclure un avenant à la convention du 21 juin 2023 afin de modifier la liste des agents mis à disposition par la commune de Bozel à la commune du Planay.

- Vu la convention de mise à disposition des agents de police municipale de Bozel au profit de la commune du Planay du 23 juin 2023 ;
- Vu la nomination de madame Géraldine MONGAZON au grade de gardien-brigadier stagiaire à compter du 1^{er} septembre 2025

- Vu le projet d'avenant n°01 à la convention du 23 juin 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

APPROUVE l'avenant n°01 de la convention de mise à disposition des agents de police municipale de Bozel au profit de la commune du Planay ;

AUTORISE monsieur le maire à signer tous documents qui seraient la suite ou la conséquence de cette décision.

« Certifié exécutoire, dument habilité aux présentes
Conformément à la loi du 2 mars 1982 »
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean René BENOIT

